

DENAIN MAG

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

18 JUILLET ▶ 15 AOÛT

PARC ZOLA



P 8

Développement urbanistique :
Les grands projets

P 11

Sécurité :
le plan anti-rodéo pour Denain

P 12

Santé : Le Centre hospitalier,
vers un modèle d'excellence



www.ville-denain.fr

DENAIN PLAGE FAIT SON GRAND RETOUR POUR LA JOIE DES PETITS ET DES GRANDS !

PAGES 6 ET 7



Imprimé sur papier écologique pour la gestion durable des forêts

► Pages 4 et 5

Rétrospective en images
des moments forts de la ville

► Pages 6 et 7

Denain Plage est de retour !

► Page 8

Développement urbanistique :
les grands projets

► Page 9

Pouvoir d'achat :
la Ville aide tous les Denaisiens

► Page 10

Environnement :
ensemble pour une ville plus verte

► Page 11

Sécurité : le plan anti-rodéo
pour Denain

► Page 12

Santé : le Centre hospitalier,
vers un modèle d'excellence

► Page 13

Les actions en faveur de nos aînés

► Pages 14 et 15

Des bains municipaux à Natur&O

► Page 16

Jeunesse : un programme
bien ficelé pour cet été

► Page 17

Actu Cité

► Page 18

Naissances, mariages et décès

► Page 19

Expression de la majorité
et de l'opposition

DENAIN/MAG

Magazine de la Ville de Denain - Hôtel de ville B.P.
50213 - 59723 Denain Cédex - Tél. : 03 27 23 59 59.
Directeur de la publication : Anne-Lise Dufour-
Tonini. Éditeur : Mairie de Denain. Responsables
de la rédaction : Cécile Gillard, Daphné Loquet.
Rédaction : Grégory Buongiorno. Photos : Grégory
Buongiorno, Pascal Deudon. Maquette et mise en
page : Johnny Bultez. Impression : PACAUD (Tél. : 03
28 64 26 84).

N° 20 : Juin 2022.



INFORMATION
MUSÉES

OUVERTURE DÈS LE 7 JUIN 2022
LES MARDIS ET SAMEDIS DE 14 H À 18 H
VISITES DE GROUPES SUR RDV AU 03 27 32 56 04
FERMETURE ESTIVALE DU 25 JUILLET AU 14 AOÛT. RÉOUVERTURE LE 14 AOÛT À 14H.

MUSÉE MUNICIPAL D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE LOCALE
& MUSÉE DE LA RÉSIDENCE EN ZONE INTERDITE



**UN PROBLÈME DE PROPRIÉTÉ URBAINE,
DE VOIRIE, D'ÉCLAIRAGE PUBLIC
OU D'ESPACES VERTS ?**

N° Vert 0 800 506 091
APPEL GRATUIT

Signalez-le par téléphone au service proximité
du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h



Vous aussi, embellissez la ville en participant à ce concours

**CONCOURS DES
MAISONS FLEURIES**
2022

INSCRIPTION DU 16 MAI AU 30 JUIN 2022
Bulletin à retirer à l'accueil de l'hôtel de ville





Madame, Monsieur, Mes Chers Concitoyens

A quelques jours des grandes vacances et après deux étés largement dominés par les restrictions sanitaires liées au Covid-19, quel plaisir de pouvoir goûter à nouveau aux joies des festivités estivales, qu'il s'agisse de Denain plage, le concert et le feu d'artifice du 14 juillet, le spectacle Denain 2012, j'espère toutes et tous vous croiser à l'occasion de ces bons moments qui nous font adorer l'été !

Vous trouverez dans ce nouveau numéro de Denain magazine, une rétrospective en photos des moments forts de ces derniers mois et de notre actualité locale marquée notamment par la visite du Président de la République, la distribution du chéquier de 50 euros à chaque foyer denaisien, la fin des travaux de l'échangeur autoroutier qui permet de tourner la page de cette ancienne friche industrielle mais également la poursuite et l'intensification du travail commun entre la police municipale et la police nationale.

C'est tout le sens du travail de votre équipe municipale au jour le jour : une ville qui poursuit sa transformation pour être à la hauteur des défis de demain. Nous continuons ainsi à agir au plus près de vos préoccupations, qu'il s'agisse de sécurité publique, de cadre de vie et de pouvoir d'achat.

Bel été à tous !

Anne-Lise DUFOUR-TONINI,
votre maire.

*« Quel plaisir de pouvoir
goûter à nouveau aux joies
des festivités estivales ! »*



**Triomphe de l'allemand Walscheid
au Grand Prix de Denain Porte du Hainaut**



Joie retrouvée au thé dansant



**Affluence lors du traditionnel
marché aux fleurs des ateliers Flora**



Ensemble pour fêter la famille !



**Visite d'Emmanuel Macron sur le site
de la zone des Pierres Blanches**



**Week-end gourmand à l'occasion
de la grande chasse aux œufs**



**Aides aux démarches administratives avec
le Bus bleu France Services, place Baudin**



**Du rire au théâtre municipal
avec l'humoriste D'Ja!**



**Goût de fête
au banquet des anciens**



**Ambiance festive à l'occasion
du Carnaval de printemps**



**Denain, ville sportive avec le départ
de la 2e édition du Paris-Roubaix féminin**



**77e anniversaire
de la libération du 8 mai 1945**



Rémy Valin, honoré par la Ville avant son départ de Denain-Voltaire



Don d'arbres par Le Rotary Club Denain Hainaut Ostrevent



Mise à l'honneur de la longévité des mariages aux noces d'or et de diamant



Présentation du Contrat Initiative Emploi pour l'accès à l'emploi sur le territoire



Meeting international de natation organisé par Denain Natation La Porte du Hainaut



Solidarité envers l'Ukraine avec un don important de matériel médical



Félicitations à M^{me} Dugautier qui a fêté ses 100 printemps cette année



Du karaté et arts martiaux avec « Esprit Martial »



De nouveaux commerçants sur le marché hebdomadaire pour plus de plaisirs !



Grand colloque national sur les innovations de la piscine publique



Départ en retraite d'Alain Leray, figure emblématique de la Ville



Denain mobilisé pour la Fête de la nature



OUVERTURE :

> du lundi 18 juillet au lundi 15 août inclus,
au parc Zola, boulevard du 8-Mai 1945
> de 12h 30 à 20h.



DENAIN-PLAGE

the « place to be »

Denain-Plage, c'est l'événement phare des étés denaisiens depuis 2014. Après deux années d'absence, il fait son retour pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

Comme lors des précédentes éditions, plusieurs tonnes de sable seront agencées sur l'espace scénique du théâtre de verdure. Tout autour seront disposés des stands de petite restauration, un glacier, des cabines, ... Sous les parasols, des transats seront mis à disposition pour que chacun puisse se détendre confortablement et pourquoi pas, lézarder au soleil avec une bonne protection solaire. Du matériel (pelle, râteau, seau...) pourra également être emprunté par les plus petits pour construire châteaux de sable et édifices éphémères en tout genre !

Cette saison encore, de nombreux jeux seront proposés : pédalo, accrobranche, mini-golf, ... Le parc continuera d'accueillir les structures gonflables dont l'offre sera complétée cette année par trois nouveautés : un château cirque, un bateau pirate et un ventriglisse plus long et à deux couloirs.

Le nouveau centre aqualudique Natur&O, situé à quelques pas du parc, devient partenaire de l'événement Denain-Plage en proposant aux enfants un accès à ses bassins à un tarif préférentiel*. Idéal quand le thermomètre affichera des grosses valeurs.

Pour résumer, entre la plage, les structures gonflables, le parcours suspendu et les bassins de Natur&O, enfants et parents trouveront largement de quoi se divertir et passer d'agréables moments de détente en famille.



C'est l'événement de l'été ! La 7^e édition de Denain-Plage se déroulera du 18 juillet au 15 août, au parc Zola. L'objectif ? Permettre à celles et ceux qui n'ont pas la chance de partir cet été de s'amuser à deux pas de chez eux.

E,
be » en été



Denain-Plage, c'est aussi trois soirées organisées avec le soutien des associations locales :

- Le vendredi 29 juillet à 21h, soirée « années 80 » avec DJ Pascal Sonorisation ;
- Le vendredi 5 août à 21h, soirée « Caliente » avec DJ Pascal Sonorisation ;
- Le vendredi 12 août de 18 h 30 à 19 h 45, animations magie dans le parc et à 21h, spectacle d'hypnose et de magie.

Tous les spectacles sont proposés au tarif de 1€ / personne (gratuit pour les - de 2 ans).

TARIFS :

L'accès au parc Zola et à l'esplanade de jeux est gratuit.

- Jeux gonflables et structures aquatiques : 3 € pour l'après-midi (hors pass)
- Pédalo (20 minutes) : 3 € pour le 2-3 places, 5 € pour le 4-5 places
- Mini-golf : 0,50 €
- Parcours acrobatique suspendu : 1 €
- Voilier et canoë : 3 € la demi-heure
- Soirées animation : 1 €

*Tarif préférentiel à Natur&O pour les enfants (+ de 2 ans à - de 16 ans) sur présentation du bracelet du jour : 1€ pour les denaisiens et 2€ pour les extérieurs



+ D'INFOS



PASS GRATUIT :

La municipalité offre un pass de 30 accès aux structures gonflables pour tous les enfants âgés de + de 2 ans jusqu'à - de 16 ans ainsi qu'aux enfants de la même tranche d'âge dont un des parents est domicilié à Denain.

Où l'obtenir ? À l'hôtel de ville, pôle enfance-jeunesse-éducation : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h30, samedi de 9h à 11h.

Comment l'obtenir ? En présentant une pièce d'identité du parent, le livret de famille et un justificatif de domicile, accompagnés d'une photo individuelle d'identité de l'enfant.

Les grands-parents denaisiens accueillant leurs petits-enfants non denaisiens pourront se procurer un pass de 30 entrées au tarif préférentiel de 30€ (un pass par famille).



Plusieurs projets de rénovation et de développement urbain se déploient au sein de notre commune, témoignant de la nouvelle dynamique de Denain. Le site Log's sort progressivement de terre et l'ouverture de l'échangeur autoroutier est imminente.



Le chantier de Log's

■ ARRIVÉE DE LOG'S ET DE L'ÉCHANGEUR AUX PIERRES BLANCHES

Le chantier de construction du futur site logistique Log's, sur la zone des Pierres Blanches est en très bonne voie. Un premier bâtiment de 50 000m² est en cours d'élévation avant un second, et une entrée en fonctionnement dans les prochains mois. Au total, 300 embauches dans la logistique sont prévues (*candidature à adresser à la cellule emploi du CCAS, à Pôle Emploi ou directement par mail à recrutement@log.fr*). À noter que la desserte des Pierres Blanches depuis l'autoroute A 21 sera prochainement accessible. Accompagné d'un nouvel échangeur, cet axe autoroutier répond à un seul objectif : permettre un accès le plus direct possible sur la ZAC, de manière à faciliter la circulation des camions et de gêner le moins possible les riverains. Pour Denain, cette desserte est promesse de nouvelles activités économiques, génératrices d'emplois.

■ ALDI DÉMÉNAGE

Située depuis 2012 à deux pas du giratoire Cafougnette, l'enseigne ALDI déménage. Pas très loin puisque les travaux de construction de la nouvelle enceinte commerciale s'opèrent à l'entrée de la ZAC des Pierres-Blanches, à l'angle du boulevard Caraman et de la rue Louis-Petit.

Ce magasin offrira aux clients beaucoup de lumière naturelle avec un agencement moderne des rayons, une présentation claire des produits, une mise en valeur avec des allées spacieuses. Le projet répond à un cahier des charges environnemental exigeant avec notamment un éclairage 100% LED, des panneaux photovoltaïques, des



Le futur ALDI

bornes de recharge pour véhicules électriques, un parc à vélo, la plantation de haies végétalisées et l'aménagement de cuves de récupération d'eau précise la direction d'ALDI. Le magasin disposera de 83 places de stationnement dont deux réservées aux PMR. Comme dans l'ancien magasin, une cellule « Henri Boucher » indépendante est prévue. Deux à trois personnes seront recrutées : les candidatures peuvent être déposées au magasin actuel à l'attention du responsable de secteur.

■ ÉCOLE BERTHELOT : DÉBUT DE LA PHASE 2

Dans le cadre du chantier de rénovation de l'école Berthelot, des travaux d'enfouissement de câbles-réseaux vont être réalisés du 16 juin au 8 juillet 2022. Dans la foulée, une deuxième phase de travaux sera entreprise pour réhabiliter et aménager le futur parvis de l'établissement scolaire.

Pour des raisons évidentes de sécurité, la rue Joseph Larcanché sera par conséquent fermée à la circulation durant les deux périodes pré-citées. Pour se rendre à l'école jusqu'à la fin du cursus scolaire 2021-2022, la rue sera accessible uniquement par voie piétonne. La prochaine rentrée scolaire se fera par les accès aux nouveaux bâtiments situés le long de la rue Berthelot et de la rue des Étoiles.

■ UNE NOUVELLE RÉSIDENCE, RUE PIERRE BÉRIOT

Sur le site de l'ancienne concession automobile Citroën, en entrée de ville non loin du terriil Renard, une opération immobilière d'envergure est en cours. Au 151 rue Pierre Bériot, 118 logements vont être construits par le promoteur Novalys (SCCV Denain Bériot). La résidence sera gérée par le bailleur Partenord Habitat et se composera uniquement de logements locatifs. Elle comprendra 88 appartements (du T2 au T5) au sein de deux bâtiments de logement collectif et à l'arrière desquels seront construites 30 maisons mitoyennes (uniquement des T4). 132 places de stationnement (dont 7 réservées aux PMR) seront disponibles. Ce projet immobilier met en perspective des aménagements et constructions à venir sur l'îlot Basly. La livraison de la résidence est prévue pour le 2^e trimestre 2023.



COUP
DE POUCE
A VOTRE
POUVOIR
D'ACHAT



LA VILLE OFFRE 50 €

50€, c'est la somme qui a été offerte par la municipalité à tous les foyers denaisiens, sans conditions de ressources. Délivré sous la forme d'un chéquier à dépenser dans les magasins de la ville adhérents à l'Union du Commerce de Denain, il a fait le bonheur de nombreuses familles denaisiennes. « Cette opération « Coup de Pouce », fruit d'un partenariat fort entre la Ville et l'Union du Commerce de Denain, est une véritable réussite. Après la crise sanitaire et suite à l'inflation des prix notamment du carburant et des énergies, elle a été une véritable bouffée d'oxygène pour nos commerçants mais aussi pour leurs clients denaisiens. Cela a permis aux habitants de Denain de découvrir ou de redécouvrir un panel de commerces dynamiques de différents secteurs d'activité », précise Estelle Paillot, présidente de l'UCD.

La distribution du chéquier s'est faite dans les maisons de quartier Solange-Tonini et Fernand-Duchateau, à la salle des fêtes municipale ainsi qu'à l'hôtel de Ville. « L'objectif de ce chéquier était d'aider nos habitants mais aussi de réinjecter cet argent dans l'économie locale afin de soutenir l'attractivité des commerces denaisiens » détaille notre Maire Anne-Lise Dufour-Tonini. Cette aide est rendue possible grâce à une gestion saine et maîtrisée des finances publiques.

LES MÉDIAS EN PARLENT !



LA CANTINE SCOLAIRE À 1€

La municipalité appliquait auparavant un tarif déjà abordable pour la restauration : 1,65 € le repas en maternelle et 2,20 € en élémentaire, sachant que le coût d'un repas revient à plus de 7 €. A ce jour, plus de 1800 écoliers sont inscrits à la restauration scolaire et près de 1 200 repas sont servis chaque jour. « Nous sommes sur une hausse constante en termes de fréquentation journalière, ce qui nous conforte dans l'idée qu'avec ce dispositif, nous nous attaquons un peu plus aux racines des inégalités »,

précise Emmanuel Cherrier, adjoint à l'enseignement. La cantine à 1€, c'est l'opportunité pour les petits denaisiens de bénéficier d'un repas complet et équilibré.

PETIT-DÉJEUNER GRATUIT À L'ÉCOLE

Dans le cadre de sa politique de réussite éducative, la Ville livre le petit-déjeuner aux enfants des écoles pré-élémentaires et élémentaires. Ce dispositif porté par le Ministère de l'Éducation Nationale entre dans un plan d'action autour de la santé et du bien-être à l'école. Complet, équilibré et gratuit, le petit-déjeuner est pris sur le temps d'accueil des enfants dans leur classe.

UN KIT DE FOURNITURES SCOLAIRES OFFERT PAR LA VILLE

La distribution de ce kit gratuit aura lieu **du mercredi 24 au mardi 30 août 2022 (samedi inclus)**. Elle concerne les enfants inscrits en classe élémentaire (du CP au CM2) dans une école publique denaisienne. Les enfants domiciliés à Denain, scolarisés à l'Institution Jean-Paul II ou dans une autre commune, peuvent également prétendre à ce dispositif. Pour retirer le kit, en salle des mariages de l'hôtel de ville, un jour spécifique est réservé selon l'initiale du nom de famille :

- A, B, C, D, E : le 24 août, 8 h 30 - 11 h 45 / 13 h 45 - 17 h 15
- F, G, H, I, J : le 25 août, 8 h 30 - 11 h 45 / 13 h 45 - 17 h 15
- K, L, M, N, O : le 26 août, 8 h 30 - 11 h 45 / 13 h 45 - 17 h 15
- **TOUTES LES INITIALES** le samedi 27 août, 8 h 30 - 11 h 45
- P, Q, R, S, T : le 29 août, 8 h 30 - 11 h 45 / 13 h 45 - 17 h 15
- U, V, W, X, Y, Z : le 30 août 8 h 30 - 11 h 45 / 13 h 45 - 17 h 15

DOCUMENT À PRÉSENTER : [un justificatif de domicile](#).

CHÈQUE SPORT-CULTURE

Pour favoriser l'accès des jeunes Denaisiens aux pratiques culturelles et sportives, la Ville a décidé d'attribuer à la rentrée, pour les enfants de 6 à 11 ans, un chèque d'un montant maximal de 30 euros, destiné à couvrir tout ou partie des frais liés à l'inscription dans l'activité choisie. Ce chèque nominatif devra être utilisé entre septembre et décembre 2022, pour une activité sportive ou culturelle développée sur le territoire de la ville. Le chèque est à retirer en mairie lors de la distribution des fournitures scolaires.



Denain est une ville engagée en matière de mobilité, de transition urbaine, de nouvelles énergies, d'économie solidaire et responsable, d'innovation et de bien vivre-ensemble... Avec un objectif écologique : celui de restituer à nos enfants un monde meilleur.



UNE VILLE ENGAGÉE pour l'environnement

■ DE NOUVEAUX ARBRES POUR LA VILLE

32 arbres ont été plantés le long de la RD40 et du boulevard Anatole France. Une opération coordonnée par le Rotary Club Denain Hainaut Ostrevent avec le soutien de la Ville de Denain. Plusieurs essences ont été plantées par le service des espaces verts de la Ville : érables, platanes, magnolias, bouleaux... Un geste éco-citoyen qui permet d'améliorer notre cadre de vie et de préserver notre environnement.



avec une somme attribuée uniquement aux Denaisiens. Pour en bénéficier, les Denaisiens devront compléter un formulaire disponible en mairie et déposer les justificatifs nécessaires à la constitution du dossier : copie du courrier de la communauté d'agglomération attestant l'octroi de l'aide, copie de la facture de l'équipement acheté, justificatif de domicile de moins de 3 mois et un RIB.

Une seule aide sera octroyée par foyer et plafonnée à 25 % du prix total de l'équipement (dans la limite de 300 €). Les documents seront à déposer en mairie de Denain ou à envoyer par mail à l'adresse suivante : dev.durable@ville-denain.fr

■ ÉNERGIE SOLAIRE

Suite aux travaux de démolition des bâtiments des anciens coopérateurs de Denain, un parking de 22 places (dont 2 PMR) a été créé avec un espace végétalisé tout autour et un terrain de pétanque. Et c'est une première, la Ville a opté pour l'implantation de mâts solaires afin d'assurer l'éclairage public des lieux.

Ce nouvel équipement permet à la Ville de réduire sa pollution lumineuse, sa facture énergétique et par conséquent, son empreinte environnementale.

■ RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

Dans le cadre du déploiement de réseau de chaleur urbain, les premiers bâtiments communaux s'apprêtent à être raccordés. Dans l'ordre, la cuisine municipale, le centre aquatique Natur&O, le complexe sportif, les salles de sports Donain et Villars, l'hôtel de Ville, le CCAS, la maison de justice et du droit seront mis en service à la rentrée de septembre.

■ AIDE À LA MOBILITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les personnes domiciliées sur le territoire de la Porte du Hainaut peuvent bénéficier d'une aide financière de la part de la CAPH pour l'achat d'un vélo, électrique ou non, ou d'une trottinette (électrique). Cette aide de la CAPH est plafonnée à 50 % du prix total du deux-roues. Son montant varie en fonction du l'équipement acheté, jusqu'à 300€ maximum.

Afin de sensibiliser aux solutions de mobilité douce, la ville de Denain apporte une aide financière supplémentaire. Une fois l'aide financière de la CAPH notifiée, la ville la complète

50%
CAPH + 25%
VILLE



POUR TOUTE QUESTION RELATIVE AU BON ORDRE,
À LA TRANQUILLITÉ, À LA SÉCURITÉ
ET À LA SALUBRITÉ PUBLIQUE



CONTACTEZ

LA POLICE MUNICIPALE

▶ N° Vert 0 805 141 017

APPEL GRATUIT

La tranquillité publique des denaisiens est un axe fort de l'action municipale. Cela passe par la mise en place d'un plan anti-rodéo, par l'arrivée de trois gardiens de la paix au Commissariat de police et par le renforcement des missions de proximité.

VOTRE SÉCURITÉ, *notre priorité*

■ PLAN DE LUTTE CONTRE LES RODÉOS SAUVAGES

Déployé sur le Valenciennois depuis le 1^{er} Mai par le Procureur de la république, en lien étroit avec la Ville de Denain, les services de police municipale et nationale opèrent régulièrement pour lutter contre les rodéos sauvages.

Le « Plan anti-rodéos urbains » vise à mettre en commun les moyens humains et matériels respectifs des deux corps de police.

Pour cela, les services nationaux de la BST (Brigade spécialisée de terrain) se sont réorganisés pour optimiser leur présence sur les créneaux identifiés.

La commune, quant à elle, met à disposition ses effectifs de police municipale (Centre de surveillance urbaine - Brigade motorisée) pour compléter le dispositif.

Ces opérations conjointes sont déployées sur tous les secteurs impactés par cette problématique.

*Arrivée de trois gardiens
de la paix supplémentaires
au commissariat
de police de Denain*



Patrouille de police nationale et municipale, à pied ou à vélo dans le cadre de la PSQ (Police de Sécurité du Quotidien)

■ RODÉO URBAIN : LES PEINES ENCOURUES

Depuis 2018, le rodéo urbain est un délit passible d'un an de prison et de 15 000 € d'amende. Les peines sont doublées, voire triplées, si ces faits sont commis en réunion, si l'auteur des faits est sous l'emprise de drogue ou d'alcool, ou s'il n'a pas son permis.

Le cumul de deux de ces dernières circonstances aggravantes quintuple la peine.

La loi s'applique également aux organisateurs

de rodéo eux-mêmes, ils encourent deux ans de prison et 30 000 € d'amende.

À cela s'ajoute des peines complémentaires :

- La confiscation automatique du véhicule,
- La suspension du permis de conduire ou son annulation,
- L'obligation d'effectuer un stage de sensibilisation à la sécurité routière
- Du travail d'intérêt général.



Le Centre Hospitalier de Denain a reçu la plus haute distinction en matière de qualité et de sécurité des soins. Cette certification a été décernée par la Haute Autorité de Santé (HAS) avec la mention « Haute Qualité des soins ».

HAUTE QUALITÉ DES SOINS pour le Centre hospitalier

97,5 / 100

MENTION « TRÈS BIEN »
POUR NOTRE
CENTRE HOSPITALIER

Pour la Directrice Agnès Lyda-Truffier, c'est « la juste et légitime reconnaissance » pour le travail effectué au quotidien par les 1200 personnes qui y travaillent, dont 200 médecins. Récemment, sept experts ont parcouru l'intégralité des services du Centre Hospitalier à la rencontre des patients et des professionnels de santé. En résulte un rapport d'évaluation portant sur de nombreux critères qualitatifs et quantitatifs. Le Centre Hospitalier de Denain répond positivement à 97,5 % d'entre eux avec des points particulièrement sensibles comme l'écoute et l'implication du patient dans le parcours de soins, l'attention portée selon l'âge, la vulnérabilité, le handicap avec la mise en place d'aides pour le maintien de l'autonomie, la prise en charge de la douleur ou encore l'importance de la place donnée à l'aidant. Les experts ont également mis en avant l'engagement de la maternité sur l'élaboration du projet de naissance dès le début de grossesse avec les parents et l'équipe soignante.

« Depuis la dernière certification, il y a quatre ans, nous avons progressé mais nous avons ici une culture de la qualité » insiste le Docteur Bello, présidente de la commission médicale. Une belle réussite qui illustre l'engagement collectif, la bienveillance et le haut niveau de compétences des professionnels de santé du Centre Hospitalier. Notre Maire Anne-Lise Dufour-Tonini se félicite que les

Denaisiens et les habitants du bassin de vie du Denais « puissent trouver les meilleurs soins et spécialistes sans avoir à faire 200 kilomètres ». Cette culture ancrée du travail en équipe, de la sécurité des soins mais aussi



de la recherche continue d'amélioration de la qualité des soins participe à la dynamique de développement du CHD au service des usagers du territoire.

Celui-ci est d'ailleurs engagé dans de nombreux projets de modernisation comme :

- l'extension et la réhabilitation du bâtiment gériatrique,
- le développement du plateau technique d'imagerie avec l'acquisition d'un nouveau mammographe et d'un second scanner,
- la mise en place de nouvelles spécialités (prise en charge de la statique pelvienne...),
- la création d'une maison médicale de garde qui devrait ouvrir ses portes fin 2022.

« Je veux que les habitants du Denais puissent trouver les meilleurs soins et spécialistes sans avoir à faire 200 kilomètres »

Anne-Lise Dufour-Tonini



SCORE GLOBAL
97,5 / 100

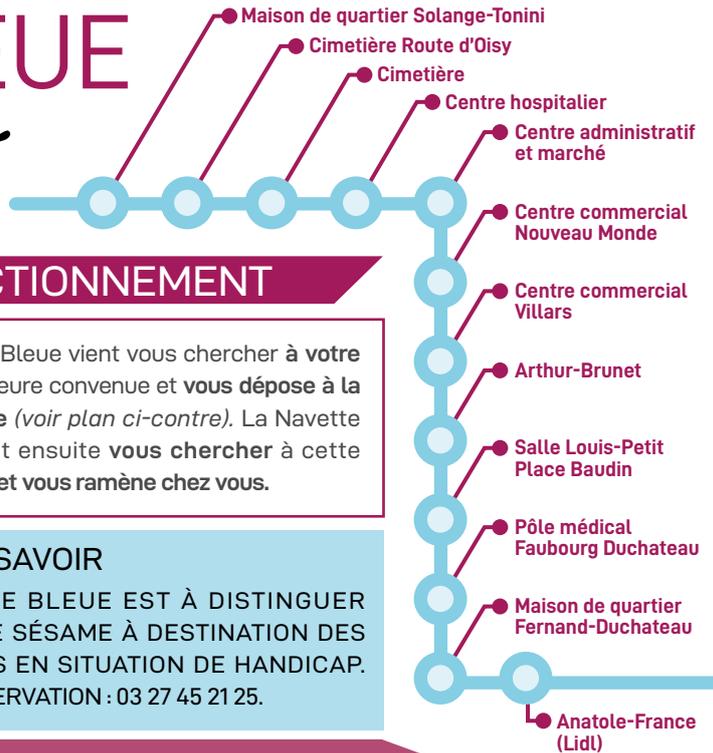


ETABLISSEMENT
CERTIFIÉ
avec
MENTION

"HAUTE QUALITE DES SOINS"

**Vous avez plus de 65 ans ?
Pour 1€, la navette bleue
facilite vos déplacements
pour honorer un rendez-
vous médical, accomplir des
démarches administratives,
faire les courses ou encore
se rendre au cimetière.**

LA NAVETTE BLEUE pour vous servir



■ RÉSERVATION

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Réservation par téléphone au **0805 14 10 15 (numéro vert)** de 9h à 12h et au plus tard la veille de chaque déplacement.
- Inscription à l'accueil de la mairie (sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile). **Conditions : être résident à Denain et âgé de + de 65 ans.**
- **Tarif : 1€ le trajet aller-retour.** Carte prépayée de 10 euros poinçonnée à chaque voyage.

■ FONCTIONNEMENT

- La Navette Bleue vient vous chercher à votre domicile à l'heure convenue et vous dépose à la borne choisie (voir plan ci-contre). La Navette Bleue revient ensuite vous chercher à cette même borne et vous ramène chez vous.

■ BON À SAVOIR

LA NAVETTE BLEUE EST À DISTINGUER DU SERVICE SÉSAME À DESTINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.
INFO ET RÉSERVATION : 03 27 45 21 25.

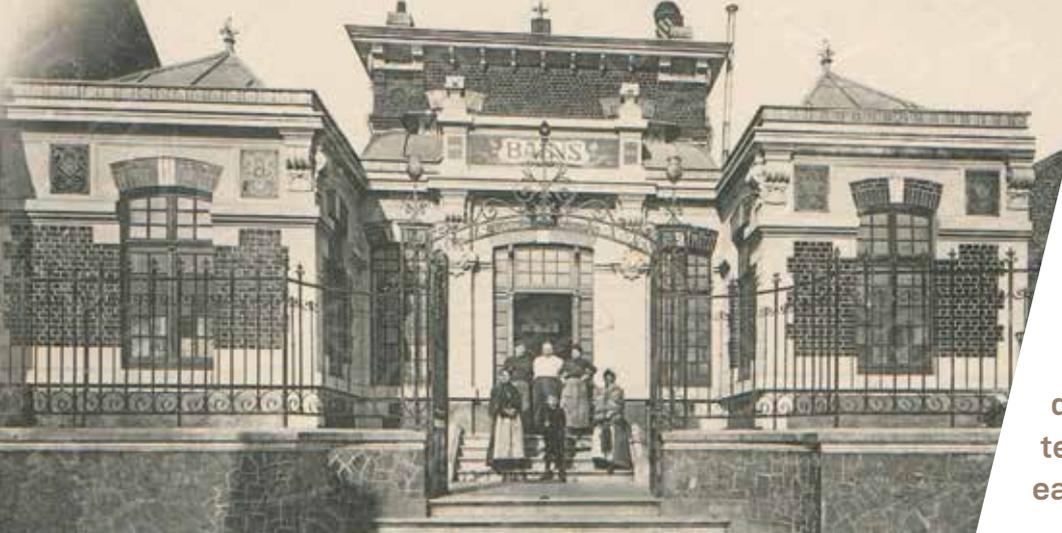
■ THÉS DANSANTS ET ANIMATIONS : LE RETOUR

Après la longue parenthèse restrictive liée à la crise sanitaire, un vent de liberté souffle à nouveau sur les activités dédiées aux seniors. Le **banquet des aînés** a pu se tenir cette année pour le plus grand plaisir des 600 convives invités à partager un savoureux moment de convivialité et de bonne humeur à la maison de quartier Fernand-Duchateau.

Impulsés également par la municipalité et avec le soutien du tissu associatif local, les premiers **thés dansants** de 2022 ont attiré les amateurs de valse, paso-doble, slow, java, mambo, rock et madison. Les pistes de danse ont été prises d'assaut. Une manière de raviver l'entrain et le dynamisme affichés dans le cœur de nos aînés.

PROCHAINS THÉS DANSANTS : le 17 juillet avec Duo Osmose, le 14 août avec La Dernière séance et le 11 septembre avec Duo Steevy





Inauguré en début d'année, le centre aqualudique Natur&O s'inscrit désormais dans le paysage denaisien. Par le passé, deux autres structures nautiques ont fait le bonheur des habitants de la ville et du territoire. Plongeons dans les eaux des piscines de Denain.

DES PISCINES DENAISIENNES *au Centre aqualudique Natur&O*



■ LES BAINS MUNICIPAUX

La première piscine de Denain, appelée « Les bains municipaux » fut inaugurée le 19 juin 1901, rue Désandrouins. Cette piscine avait d'abord une vocation de salubrité publique : elle proposait des douches et des baignoires (on parlait alors de « bains et vapeurs ») et participait aussi à une dynamique sociale de développement des activités physiques. Précurseur, l'établissement accueillait une école de natation, un centre de bains et un lavoir municipal.

Dirigée par Monsieur Plumecock, la piscine de Denain fût l'une des premières couvertes de France, véritable symbole d'hygiène sociale pour une ville ouvrière. L'architecture évoquait l'apparat d'un hôtel de ville avec l'incrustation « BAINS » en mosaïque, en frontispice. Au sein du bâtiment se trouvaient 16 baignoires ordinaires, des bains de vapeur, 80 cabines

individuelles, des salles de douche et le bassin long de 32 mètres. Ce dernier était éclairé par une grande verrière en verre armé. Des jets d'eau jaillissaient depuis des statues ou des rochers pour se déverser dans le bassin.

Plusieurs transformations ont eu lieu au cours des années. Suite à l'ouverture du centre nautique Gustave-Ansart, « Les bains municipaux » furent démolis en 1986 pour laisser la place à un parking. Seule la statue de fontaine de l'enfant hydrophore fut sauvée de la destruction par Georges Planchon, dernier régisseur de la piscine.

■ LE CENTRE NAUTIQUE GUSTAVE-ANSART

Inauguré le 15 décembre 1985, le centre nautique Gustave-Ansart disposait d'un bassin d'une longueur de 25 mètres et large de 15 mètres ainsi que d'une pataugeoire pour les bambins. La nouvelle structure est équipée d'un grand hall, de vestiaires différenciés, de sanitaires et d'une cafétéria. Spécificité technique de l'époque, l'énorme machinerie de 40 tonnes en charge du chauffage de l'air, du traitement de l'eau et du filtrage des bassins est implantée à ciel ouvert. Innovante, elle a la particularité de restituer une partie des calories obtenues par pompage de l'eau dans la rivière des Moulins.

Avec 6 couloirs et une profondeur uniforme de 1,80 m, les associations sportives comme le Denain Natation Club et le SCL Denain vont prendre de l'envergure. Sportivement, le club de water polo gravit les échelons et accède, fin des années 90, à la Nationale 1, niveau toujours occupé cette année. Le club de natation surfe sur la même vague et décroche chaque saison de multiples récompenses à l'échelon



national. Immense fierté pour le club et la Ville qui verront le couronnement sur la scène internationale de Fabien Gilot et Marc-Antoine Olivier. Au niveau pédagogique, l'outil sert idéalement pour l'enseignement des pratiques natatoires auprès des plus jeunes.

Portant le poids des années et devenant inadapté aux nouvelles pratiques aquatiques, le centre nautique ferme ses portes en 2021. La suite de l'histoire s'écrit maintenant au centre aqualudique Natur&O.

■ NATUR&O, CENTRE AQUALUDIQUE DERNIÈRE GÉNÉRATION

Inauguré le 22 janvier 2022 et ouvert dans la foulée, l'équipement est magnifique, spacieux et moderne. On peut apporter sa serviette jusqu'aux bassins. Et oui, il y a plusieurs bassins ! Un bassin sportif de 25 mètres avec 8 couloirs, un bassin d'activité avec des modules pour s'amuser en famille, un bassin ludique avec un courant menant sur un bassin extérieur et une pataugeoire. Sans oublier le toboggan et le pentaglisse pour les plus téméraires. Ce n'est pas tout : l'étage conduit vers la zone balnéo avec tisanerie, jacuzzi, sauna, hammam, bain froid et douches à fusion... Sans oublier dans le prolongement, le restaurant...

TARIFS ESPACE AQUATIQUE + BALNÉO DÉTENTE

ESPACE AQUATIQUE	Tarif résidents*	extérieurs
Entrée unitaire	3,00 €	5,00 €
Carte 10 entrées	27,00 €	45,00 €
Entrée unitaire - de 3 ans	GRATUIT	GRATUIT
PASS famille (5 pers dont 2 adultes max)	12,00 €	20,00 €
Tarif CE (carte de 50 entrées)	123,00 €	205,00 €
Centre de loisirs (sur prise de rendez-vous)	1,50 €	2,50 €

ESPACE BALNÉO DÉTENTE	Tarif résidents*	extérieurs
Entrée unitaire adulte (+ de 17 ans)	14,00 €	18,00 €
Carte 10 entrées adulte	126,00 €	143,00 €
Tarif CE (carte de 50 entrées)	574,00 €	738,00 €

*sur présentation d'un justificatif 🚿 Le port du bonnet est obligatoire

TARIFS ACTIVITÉS

ACTIVITÉS ENCADRÉES	Tarif résidents*	extérieurs
Aquagym & cie > aquabike, jardin aquatique, 88 nageurs (2 accompagnateurs max)...		
- 1 séance	12,00 €	13,00 €
- 10 séances (valable 1 an)	108,00 €	117,00 €
- 30 séances (valable 1 an)	288,00 €	312,00 €

COURS DE NATATION	Tarif résidents*	extérieurs
- Cours de natation (à l'année)	169,00 €	209,00 €
- Cours de natation 2 ^e personne de la famille	159,00 €	199,00 €
- Stage de natation (3 séances par semaine)	55,00 €	59,00 €

TARIFS PLAGE

DENAIN PLAGE (de juillet à mi-août)	Tarif résidents*	extérieurs
Entrée unitaire enfant (3 à 15 ans)	1,00 €	2,00 €
PASS famille Denain Plage (5 pers dont 2 adultes max)	5,00 €	10,00 €

TARIFS ABONNEMENTS

abonnement mensuel avec 4 premiers mois d'engagement

ACCÈS ILLIMITÉ A	BRONZE	SILVER	GOLD	PLATINIUM
Espace aquatique	19,00 € / mois	29,00 € / mois	39,00 € / mois	49,00 € / mois
Espace balnéo détente*				
Aquafitness*				
Aquabiking**				

*à valence selon disponibilité **2 séances par semaine selon disponibilité

Carton de 2€ pour les supports numériques

HORAIRES PÉRIODE SCOLAIRE

- Lundi, mercredi et jeudi : 9 h - 21 h | Mardi et vendredi : 7 h - 21 h
- Samedi et dimanche : 9 h - 18 h
- Horaires modifiés durant les périodes de vacances scolaires.
- Plus d'infos sur www.natureo-denain.fr

■ LE « 8 » SE MET EN 4 POUR VOUS SERVIR

Le centre aqualudique Natur&O abrite un restaurant : « le 8, comme les 8 lignes d'eau du bassin sportif » explique Samuel Granval, responsable régional du groupe API restauration, gestionnaire du restaurant. Situé à l'étage, le restaurant a pour vocation d'offrir une cuisine simple, familiale et locavore respectant les productions saisonnières. Une équipe de trois personnes, originaires du Denais, œuvre derrière les fourneaux et en salles, managée par William, le chef cuisinier.

L'objectif est de faire du « 8 » un lieu populaire. Dans l'assiette seront revisités, à des tarifs attractifs, le terroir de notre région et les recettes de grand-mère. La carte sera renouvelée chaque trimestre. Le plus ? Une large terrasse offre une vue panoramique sur le parc Émile Zola.



Ouvert de 10 h à 18 h le mardi, mercredi, jeudi et dimanche avec un service le midi de 12h à 14h. Il est également ouvert de 10h à 22h le vendredi et samedi avec un service le midi et le soir de 19 h à 21h 30. Infos et réservations au 07 86 53 58 63



© Cécile Marcant

Divertir les enfants pendant les vacances relève parfois du défi. Les services de la municipalité leur ont concocté un programme d'activités riche et varié pour ravir les plus petits, comme les grands.

LES ACCUEILS DE LOISIRS reviennent cet été



Durant les vacances estivales, les accueils de loisirs s'organisent pour prendre en charge les petits Denaisiens dès 3 ans, jusqu'à l'âge de 12 ans. Encadrés par des animateurs habilités, les enfants peuvent bénéficier d'activités variées comme des jeux d'orientation, des activités manuelles, des jeux sportifs (Olympiades) ou de l'expression théâtrale. Des sorties seront assurées, que ce soit au sein des infrastructures de la commune (Natur&O, Mégarama, médiathèque), dans la nature avec des randonnées adaptées ou à Denain-plateau. Des spectacles seront proposés par les animateurs, ainsi que des ateliers parents/enfants et avec des seniors. Les enfants seront accueillis dans les écoles : à Georges-Sand

pour les 3-5 ans avec 72 places ouvertes et à Émile-Zola pour les 6-12 avec 144 places.

> PROCHAINS ACCUEILS :

- du 11 au 29 juillet de 9 h à 17 h
Date limite d'inscription : le 2 juillet
- du 1^{er} au 19 août de 13 h 30 à 17 h
Date limite d'inscription : le 23 juillet

Inscriptions en mairie au Pôle Enfance Jeunesse, du 16 mai au 2 juillet en semaine de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 15, et le samedi de 8 h 30 à 11 h 45.

- 30 places de séjour de vacances aux Grangettes du 1^{er} au 7 août sont ouvertes aux inscriptions.

LE CCIS, TREMPLIN DU SPORT pour les petits Denaisiens

Grâce au Centre Communal d'Initiation Sportive mis en place par la municipalité, les enfants âgés de 6 à 11 ans peuvent se défouler tous les après-midis en semaine dans diverses structures de la ville.

Sous la forme d'ateliers, les enfants sont sensibilisés à de nombreuses disciplines sportives.

Encadrés par des animateurs diplômés, les jeunes sportifs en herbe pratiquent de façon très amicale, des jeux de raquette comme le tennis et le badminton, différents sports collectifs comme le basket-ball, le futsal et le handball ou encore quelques jeux d'opposition comme le judo et le karaté. Ils peuvent

également s'adonner à la natation et au water-polo au centre aquatique Natur&O.

Un goûter équilibré vient clôturer chaque demi-journée. Se déroulant dans une excellente ambiance, le stage sportif se termine par un tournoi multi-sports.

PROCHAIN CCIS DU 1^{ER} AU 19 AOÛT 2022.

Inscriptions par ordre d'arrivée (places limitées) au service des sports (complexe sportif) à partir du 1^{er} juin : lundi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 15 et mardi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Renseignements complémentaires :
03 27 23 59 45.





SPECTACLE « COULE COOL, PIRATE ! »

■ FRANC SUCCÈS POUR LE SALON DU LIVRE

Le salon du livre pour la jeunesse a connu un succès grandissant depuis son lancement en 2011. Après une interruption de deux ans, un nouvel élan lui a été donné. Anciennement intitulé « *Des mots et d'écrit* », il est devenu « *Kid'iculture, Les grignoteurs d'histoires* ». Le festival s'est tenu du 30 avril au 28 mai 2022 et a connu un franc succès, comme en témoigne avec enthousiasme Gaël, élève de 14 ans au collège Turgot : « *J'aime lire et je fréquente souvent la médiathèque de Denain. Je participe au Salon du livre chaque année depuis que je suis petit. Le Salon du livre me permet de connaître de nouvelles œuvres et de rencontrer leurs auteurs qui me dédicacent les livres que j'achète.* »

« *Kid'iculture, Les grignoteurs d'histoires* », c'est l'occasion de continuer à faire vivre ce beau projet qui a pour ambition de donner le goût de la lecture aux enfants dès le plus jeune âge. Les enfants et leur famille ont eu le privilège de venir à la rencontre des auteurs et illustrateurs et de participer aux animations proposées : lectures en groupe, spectacles, expositions, création d'une fresque illustrée, sensibilisation à l'art théâtral, remise de prix...

Les auteurs invités cette année étaient Hubert Ben Kemoun, Antoine Guillopé, Éric Simard pour le volet lecture. Associé au festival, l'artiste David Gommez était en résidence à l'école d'arts plastiques. En clôture, 16 enfants âgés de 7 à 12 ans de la classe projet du conservatoire municipal de musique de Denain, ont interprété la pièce « *Coule cool, pirate !* » d'Eric Simard. Le projet est porté par la Ville de Denain, les Réseaux d'Éducation Prioritaire et la Médiathèque Jacques Prévert.

■ « DE TERRE ET DE FEU... EN HAINAUT » DE RETOUR !



Ce spectacle son et lumière est une grande épopée nous relatant l'histoire de Denain et du Hainaut. Au détour de nouveaux tableaux, de nouvelles alliances de son, d'effets de lumière et de jeux pyroscéniques, venez plonger avec les figurants bénévoles dans la magie d'une saga extraordinaire et émouvante.

Dates du spectacle : les 26, 27 et 28 août et les 2, 3 et 4 septembre 2022 à partir de 20h30 au théâtre de verdure du parc Zola de Denain.

Tarif plein : 15 € / Tarif enfant (moins de 12 ans) : 3 € / Tarif réduit (AAH, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, jeunes de moins de 18 ans, étudiants) : 8 € / Tarif groupe (C.E., à partir de 20 pers.) : 12 €

Infos sur le site de l'association : <http://deterreetdefeu.fr/>
Contact : 06 30 76 02 72 ou contact@deterreetdefeu.fr

■ VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS CULTURELS



Mardi 21 juin à partir de 18 h 30 au parc Zola : fête de la musique sur le thème des années 80 avec Ted Sanders (chanteur du groupe « Les vagabonds »), Richard Dewitte (chanteur du groupe « Il était une fois ») et Richard Sanderson (chanteur du tube « Dream on my reality », B.O. du film « La boum »). En première partie, Giovanni Piu (chansons françaises et italiennes), suivi du groupe IO (concert cover rock). Animation par Arthur de « Tout en Art ».



« PIANO AU LAC »

Vendredi 30 juin et samedi 1^{er} juillet à 19 h au parc Zola : concert « Piano au lac ». Billetterie participative.

Samedi 24 septembre à 20 h au théâtre municipal : spectacle « Les Jumeaux ». Billetterie en ligne.

Samedi 1^{er} octobre à 20 h 30 au théâtre municipal : concert symphonique des orchestres de Douai et de Mons. Billetterie en ligne.



« LES JUMEAUX »

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

Novembre, décembre 2021, janvier, février, mars et avril 2022



NAISSANCES

Sofia DUBOIS • Gino DEIDDA • Lucka KASSA • Calista GARCIA-LOZANO • Moussa MISSAOUI • Kayline TOURIL • Mylan PHILIPPON • Maëlan MOUTON • Léo SENECA • Ilyès BOUCHEBOUR • Luca APOSTOLACHE • Iyad GOUGA • Lyanna JILLALI • Lunna RODRIGUES • Lila GOGOLEWSKI • Balkis EL MOUSTAGHFIR • Élina FERRÉ • Manaël SEDE • Kaëlya DUJARDIN-LECLERCQ • Mathys PESIN • Aylheen LECAT • Tchavo-Manolo ISONI • Benjamin DUPRIEZ-TISON • Hamza ABAZID • Assia ALAKHOUCHE • Louise LASSELIN • Kassim AKKOUCHI • Roxane BRÉART • Gabin JOOSTEN • Amir TAMMANE • Léna LECOINTE-BERTIN • Mariam EL BAR • Sevann LEMPEREUR • Tyha KONATE • Diego DUQUESNE • Elliott DELVAL • Maylone LECLERCQ • Djaida BOUSSIF • Adam LABDI • Arthur POTTIE • Hélyana CHEVAILLIER • Zaïm NASRI • Loujaine BAÂLALA • Mya BRASIER • Émie DEPLETTE • Elina LELIÈVRE • Maëna VILLE • Maëlys STIENNE • Meliyaa BENDERRADJI • Léna MARIAGE • Octavya POULLET • Mattia BUSTIN • Imran BENBRAHIM • Raphaël ISAMBOURG • Issem CHEIKH • Alya DUFOUR • Éléa JACQUEMOT • Emie DE GRES • Maëlya DUFOUR • Lounes KOPROWSKI-HANQUEZ • Ayoub EL FAROUAH • Leyna BOUSEKRANE • Milane BOUDART • Kaylan FONKEL • Abby GERNEZ • Kallyanna GAPCO • Elif LEROY • Tiago MIDAVOINE • Emna BOUKRILI • Maël DEKIOUK • Ilan BIAUSQUE • Yuri CARLOS • Timaël DESPREZ • Aaron NÈVE • Malo URBAIN • Kayna CHIBI • Sofyan BOURAHLA • Kahina LIMANI-HOTTELART • Elyana PONTON • Eléna PONTON • Louna TOURIL • Kacim KECHIOUCH • Camila VENÂNCIO VIANA CAMBULA • Manël DATSI • Lorenzo BULTE-LEGRAND • Lila MONCHEAUX • Louis BOUDIB • Aiden PILLIEZ-VILCOT • Anëly Wallerand • Abdoul NDIAYE • Méziane DHENNIN • Jade SOULIMANI • Andrea WATTIEZ • Doryana HOURRIEZ - DI BARBORA

• Ayoub BRAG • Aaron DUSSART-FLAHAUT • Marbelya DEMETRIO-MAYER • Imane TISON • Taylor DOISE • Jordy DUHEN • Zakaria MAUREL • Catalëya PROUVOST • Amjed KSOURI • Enaya CHAYADA-VASSEUR • Grégory DUPRIEZ • Tasnim KOUBLADJI • Layana VAILLANT • Yaëlle PICHON • Lexie BLARY • Maria-Claudine CARRON • Tiago LAMIOT • Alan CHAVATTE • Lizie CORROYER • Soan KHALED • Tayron HOREAU • Mia TROUSSELLE • Lewis LAPEIRE • Nadia LALAMI • John DERCHE • Emile QUINET • Maiwenne DUVIVIER • Maram MARTHI • Ibrahim BEN GHANEM • Inaya LEQUIN • Baronita MOLDOVAN • Ismaël DUPRETZ-VANHÉE • Alice LENOH • Ayman BOGAERT • Wafia BOUSEKRANE • Eléna CHOTIN • Léo DELZANT • Yara AJDI • Fayrouz BEN LAGHA • Caylan HENNO • Isaac NAIT M'HAMED • Tymaé LEVY • Loevann POUILLE • Mael DERCHE • Safiya BOUTAGHLALINE.



MARIAGES

Jean-Marie LÉGER et Nathalie VERBOGH • Bernard CARPENTIER et Angéline DE VIAENE • Ahmed BATCH et Walida GUEMIHI • Mehdi BAHLOULI et Sylvie MILLET • Anthony BARÉ et Sandrine SCALA • Antar BENDERRADJI et Micheline DELCOURT • Nouar GUERMAT et Laura LEBOUVIER • Fatah MERIMI et Émeline HOUZE • Nabil DJAOUI et Leïla OUEHABI • Christopher BOEUF et Charlotte RUSSO.



DÉCÈS

Vito VACCARIELLO • Sandrine GOLLUNSKI, Roselyne MAILHES • Francis DOUCET • Michel DUCHATELLE • Raymond MOREAU • Christophe ROGER • Françoise DEWALLY • Christelle MAILLE • Fatma KERROUCHE • Daniel FARGEAT • Ginette DELBECQUE • Jeannine HUZIO • Marie-Louise SANCHEZ • Elisée DENIS • René LEHUT • Florent DECKX • Henriette

BRIDELLE • Sekoura HASSOUNA • Claude VATBLED • Alfréda DAMIEN • Michèle TILMANS • Marie-Claude LEBLANC • Gisèle LERNOULD • Philippe LEFORT • Marie-Thérèse SALOMÉ • Roger LAUROT • Adrien NERIN • Khalifa BELGADI • Fernande MARÉCHAL • Lucien RICHEZ • Williame LEMAIRE • Monique STACHOWICZ • Jean-Marc BATAILLE • Daniel BACLET • Hervé DEGROISE • Mahi GHERRAS • Thierry DENIMAL • Jeannine CROUHY • Monica ADAMCZEWSKI • Annick DHONDT • Thérèse LEMOINE • Josette TRÉCAT • Jacques DERMY • Paulette GARDEZ • Patricia MORLIGHEM • Mohammed BENADDI • Hélène LEMIESZ • Henri BOULANGER • Gérard LÉCU, Guy LEGRAND • Fabienne HERBIN • Marie-Mathilde GARÇON • Jeanne LARCANCHÉ • Sébastien MAYEUR • Maria LITTERA • Ghalem BENCHINOUN • Anna-Maria BORGHESI • Anna GIGLIO • Anne NOWAK • Monique BARBÉ • Michel DECARNIN • André WANTELLET • Héléna POLTORAK • Véronique MÉRESSE • Elise COPPIN • Mario CANOVI • Odette PILLOT • Jean-Luc MONCHICOURT • Jeanne BERLY • Maria TUTTOBENE • Bachir BELLAGRAA • Léon CEBULSKI.



TRANSCRIPTIONS DÉCÈS*

André AUDIN • Francine LHERMITTE • Josiane POULAIN • Alain VERMEIRE • Edouard KOPROWSKI • Denise JÉSUPRET • Dahmane DAHMOUNI • Jeanne DACHICOURT • Georgette HOHWYER • David RÉMY • Jacqueline OLIVIER • Paul QUINTARE • Marie-José MARISSIAUX • Kamel BRAHMA • Monique LEFEBVRE • Viviane ROSELLE • Ahmed NOR • Jean MOTUELLE • Lydia THÉRY.

** Lorsque le défunt était domicilié dans une autre commune que celle dans laquelle il est décédé, le maire de la commune de décès envoie une copie de l'acte de décès aux fins de transcription à cette dernière.*

EXPRESSION DES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Les élus du groupe

« Fiers d'être Denaisiens ! » :

Anne-Lise Dufour-Tonini et les élus qui l'entourent ont tenu, face à la flambée des prix des carburants et des denrées alimentaires à apporter une réponse immédiate en distribuant à chaque foyer denaisien un chèque de 50 euros à utiliser exclusivement chez les commerçants denaisiens, membres de l'Union du Commerce. C'est grâce à une gestion saine et maîtrisée de la Ville que ce coup de pouce attribué sans conditions de ressources a été rendu possible. Nous tenons d'ailleurs à remercier chaleureusement les commerçants et les agents de la Ville mobilisés lors de cette semaine de distribution. Leur implication et leur engagement ont permis à cette action, inédite, de se dérouler dans les meilleures conditions.

Si on ajoute à cette aide financière, les fournitures scolaires offertes aux écoliers denaisiens, la cantine à 1 euro, le chèque sport-culture et les petits déjeuners cela représente pour cette année, une économie de 578 euros pour une famille de deux enfants fréquentant la cantine municipale.

Vous le savez, une seule et unique ambition nous anime ; que vous soyez fiers d'être denaisiens, que vous puissiez vivre en toute sécurité, élever vos enfants, grandir et y vieillir dans les meilleures conditions. N'en déplaise à certains élus de l'opposition plus prompts à critiquer qu'à travailler, le groupe majoritaire est déterminé à œuvrer au redressement de notre ville.

En témoignent, l'ouverture imminente de l'échangeur autoroutier et l'avancée des travaux de l'entreprise Log's qui

transforment définitivement ce site des Pierres blanches en une vraie zone d'activité, prête accueillir de futurs emplois et tourner définitivement la page des années de désindustrialisation. 40 ans qu'elle n'avait pas vu une entreprise s'installer !

Enjeu majeur pour la ville et véritable défi à relever, la réhabilitation de cette zone n'aurait pu avoir lieu sans la persévérance, la détermination et le courage de notre Maire, Anne-Lise Dufour-Tonini.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Le groupe majoritaire conduit par Anne-Lise Dufour-Tonini

EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

Les élus du groupe

« Nous sommes Denain » :

Chères Denaisiennes, Chers Denaisiens, Chers amis,

Vous avez été nombreux à la dernière élection présidentielle à apporter votre soutien au Rassemblement National avec plus de 60% des votants qui se sont exprimés en faveur de Marine Le Pen : un score historiquement haut, c'est dire combien votre envie de changement est grande. Une envie de changement face à un bloc d'extrême gauche qui n'a qu'un souhait : déconstruire la France, bafouer les valeurs qui la caractérise.

Mais également face au président Macron qui n'a eu de cesse de mettre en place des mesures de casses social : baisse des APL, augmentation des

carburants, la réforme de l'assurance chômage et en même temps de favoriser les plus aisées d'entre nous en supprimant l'impôt sur la fortune. Avec Emmanuel Macron, le pire est à venir : Retraites à 65 ans, augmentation des produits de première nécessité. Dans notre ville où nous connaissons tous des difficultés, si fracturé socialement, clairement le soutien de la majorité à Emmanuel Macron n'est pas le bienvenu !

Vous êtes nombreux à nous avoir interpellé sur la réception d'un avis de passage de la brigade environnement avant verbalisation pour défaut d'entretien de votre devanture, nous porterons ce sujet au prochain conseil municipal.

Un grand nombre d'associations se

sont inquiétés également de la baisse de la subvention annuelle présenté comme un acompte, nous restons vigilants à ce sujet afin de s'assurer que le tissu associatif Denaisien soit renforcé et ne souffre pas d'une politique budgétaire morose.

N'hésitez pas à continuer de nous solliciter sur les problématiques que vous rencontrez dans notre ville (Sécurité, voirie, travaux, ...) et avec Sébastien Chenu nous vous répondrons à tous, le plus rapidement possible et si nécessaire porterons vos difficultés lors des conseils municipaux.

Notre mail : nousssommesdenain@gmail.com

Joshua Hochart, Frédéric Brailly, Valérie Gajda, Jean Vandendooren

Michèle Dandois

Conseillère municipale :

Que restera-t-il à l'avenir de nos services publics, c'est une question légitime que l'on peut se poser ?

Notre service des impôts des entreprises a été délocalisé vers Valenciennes, quid du service des impôts des particuliers ? Triste réalité aujourd'hui, nous avons de plus en plus de mal à joindre un conseiller par téléphone privilégiant les mails et limitant ainsi le lien social. Une belle cure d'amincissement de nos fonctionnaires. J'ai une pensée particulière pour nos aînés et les plus fragiles qui auront de plus en plus de mal à effectuer correctement leurs démarches administratives.

Youssef Feddal

Conseiller municipal :

Ludovic Tonneau

Conseiller municipal :

À Denain, nous constatons une précarité grandissante avec la flambée des prix, beaucoup de nos concitoyens n'y arrivent plus. J'ai même constaté, que des hommes dorment sur le sol du parvis de notre hôtel de ville. Ceci n'est pas tolérable, étant un vrai élu de Gauche, je ne peux rester muet. Enfin nous sommes beaucoup, à avoir du mal à finir les fins de mois, tout augmente sauf les salaires. Je fais partie de la vraie opposition, comptez sur moi au sein du conseil municipal pour défendre votre pouvoir d'achat.



JEUDI
14 JUILLET

VILLE DE DENAIN

PARC ZOLA 19H30



BLUE JEANS COVER
VARIÉTÉS FRANÇAISE ET INTERNATIONALE



TRIBUTE OBISPO



OTTAWAN

23 H

SPECTACLE PYROSCÈNIQUE



© SERVICE COMMUNICATION
03 27 23 59 50 - DENAIN